

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0046805

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2913 Société : 153982

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAOUKI LYAMANI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.03.73.99.93 Total des frais engagés :

22 MAR. 2023 Dhs

ACCUEIL

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07.08.1958

Nom et prénom du malade : CHABARBO Naima Age : 67/8/58

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : angio + brûlure jambe-

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parcours des Actes
15 MARS 2023		1	150,88 dh	Dr. BESRI R. S.A. Médecin Dentiste Gynécologue 150,88 dh fait à la date de 15 Mars 2023 022.50.11.82

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BOULEVARD D'ORAN TÉL: 0522 501530	15/3/23	233,20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

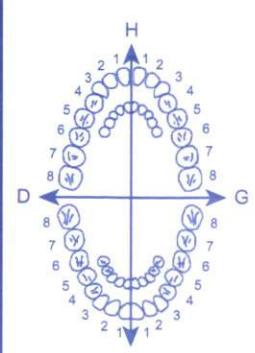
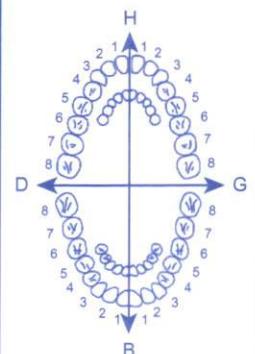
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	
D	00000000 00000000 35533411 11433553	B		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur BESRI Rabéa

## MÉDECINE GÉNÉRALE

Diplômée en Echographie  
de la Faculté de Médecine de Paris

## GYNÉCOLOGIE MÉDICALE

Médecine de Travail  
Médecin Expert Assermenté  
Auprès des Tribunaux

786, Bd. El Qods - Mandarona - Aïn chok  
Casablanca - Tel. : 05 22 50 11 82

الدكتورة بصري ربعة  
الطب العام  
اختصاصية في الفحص بالصدى  
خريجة كلية الطب بباريس  
أمراض النساء  
طب الشفط  
طبيبة محلفة لدى المحاكم

786، شارع القدس - منظمنا - عين الشق  
الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 50 11 82

الدار البيضاء، في :

Casablanca, le : 15 MARS 2023

Dr: Hanou Rabéa.

- Bi-Axial 1.9 ml. 44 ₡
- Amédal 1 gr

18 ₡

- Nelican 15 mg.

1 pinte 1/2

- Minexol 150

1 pinte

LOT:  
EXP:  
FAB:

- Oedex 20g : (28 gel)

14.50 × 4 1 pinte 1/2

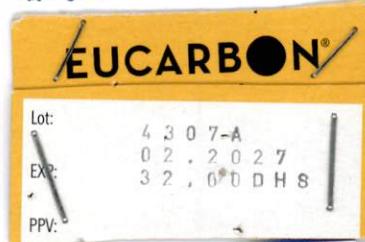
LOT 211263  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH

- Panadol 450 450 ₡

32.50 1 pinte 3

- Eucarbon

1 scellé



شارع ابراهيم  
PHARMACIE BOULEVARD DE  
89 Bis, Rue 21, Lot. Mandra, Aïn C  
Casablanca - Tel.: 05 22 50 153

LOT: 0106  
PER: AVR 2024  
PPV: 14 DH 50

LOT: 0108  
PER: AVR 2024  
PPV: 14 DH 50

LOT: 0108  
PER: AVR 2024  
PPV: 14 DH 50

Dr. BESRI R. B.  
Médical  
Gynécologique  
Aïn Chok Casablanca  
Tél: 05 22 50 11 82

LOT: 0108  
PER: AVR 2024  
PPV: 14 DH 50

T = 23.3 ₡